

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 17 août 2026

Incendie en cours à Luglon – point de situation à 9h Retour des habitants dans les secteurs mis en sécurité de Luglon

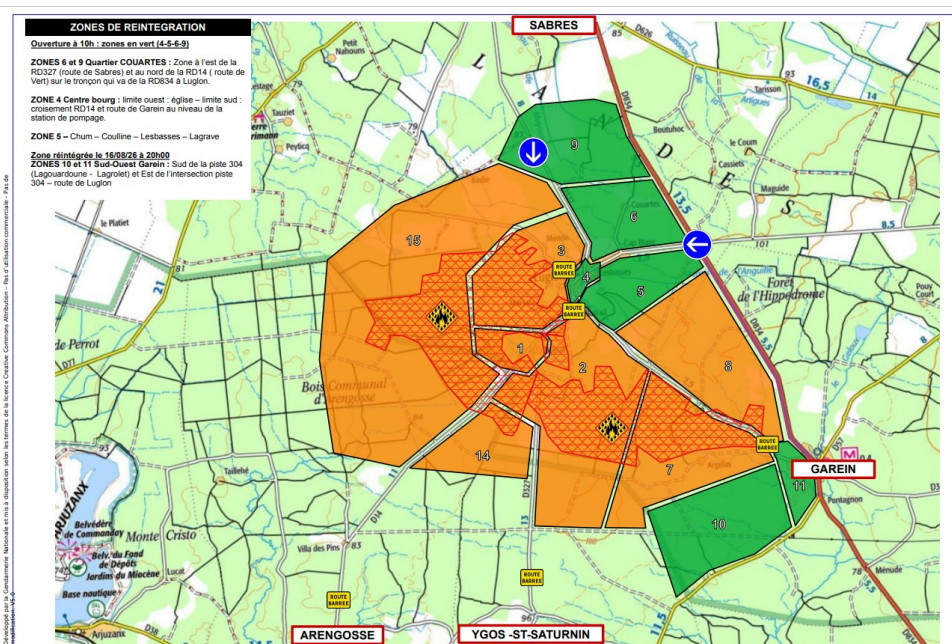
L'incendie qui s'est déclaré dans le secteur de la commune de Luglon est désormais considéré comme fixé par les services de secours : cette étape importante signifie que le feu ne progresse plus et que sa propagation est contenue.

Cette évolution ne signifie toutefois pas que le risque est écarté. Des reprises de feu demeurent possibles, notamment sous l'effet des conditions météorologiques (vent, sécheresse, etc.) ou de foyers résiduels. Les opérations de surveillance, de traitement des lisières et de noyage vont se poursuivre de manière soutenue pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, afin de prévenir toute réactivation du sinistre.

Les reconnaissances conduites par les services de sécurité et secours ont confirmé la sécurisation progressive de nouveaux secteurs. En accord avec Fabrice Storiolo, maire de Luglon, et après avoir pris connaissance de l'avis technique du SDIS et de la Gendarmerie, le préfet des Landes autorise le retour des habitants dans les zones qui sont désormais sécurisées.

À compter de ce jour, 10 heures :

Les habitants des secteurs matérialisés en vert de la commune de Luglon peuvent réintégrer leur domicile.



Cette réintégration concernera 250 personnes et s'effectuera sous le contrôle des forces de l'ordre, exclusivement via la RD834, rouverte hier soir.

La RD327 et la RD14 restent fermées.

En raison des opérations toujours en cours, les autres secteurs demeurent inaccessibles. Il est demandé à chacun de respecter strictement les consignes des autorités et de ne pas tenter de réintégrer les secteurs évacués.

La situation étant évolutive, chacun doit demeurer à l'écoute des consignes des autorités.

Cabinet du préfet des Landes
Pôle de la communication interministérielle
Cécile Baudisson & Loïc Marzin – 06 32 63 68 82

24 Rue Victor Hugo,
40 021 Mont-de-Marsan